

# Le gérant d'un magasin vendant un jeu vidéo violent est acquitté

## JUSTICE

Pour la première fois en Suisse, un tribunal bernois a statué sur la vente d'un jeu vidéo violent. Il a acquitté le gérant d'une filiale d'un distributeur. Mais l'auteur de la plainte, un élu socialiste, ne renonce pas à son combat.

VALENTINE ZUBLER BERNE

Le verdict de la Cour était très attendu. Il pourrait même faire jurisprudence, puisque c'était la première fois, en Suisse, que la justice devait statuer sur la légalité d'un jeu vidéo violent. Au final, dans son verdict rendu en première instance, la juge du Tribunal d'arrondissement de Berne-Laupen a estimé que la vente de *Stranglehold* ne constituait pas une infraction au Code pénal. Motif: ce jeu informatique, mettant en scène un inspecteur à la gâchette facile, n'est pas particulièrement «cruel» et n'atteint pas à la dignité humaine. Par conséquent, le gérant de la filiale de Media Markt de Muri (BE), un des distributeurs proposant *Stranglehold* en Suisse, a été acquitté.

L'audience faisait suite à la plainte déposée par un député socialiste au parlement bernois, Roland Näf. Selon lui, la représentation de la violence dans ce jeu vidéo aurait pu constituer un délit. Car l'article 135 du Code pénal interdit les enregistrements sonores ou visuels illustrant «avec insistance des actes de cruauté envers des êtres humains ou des animaux».

Or, pour la justice bernoise, *Stranglehold* ne tombe pas sous le coup de cet article. Media Markt continuera donc de le vendre aux plus de 18 ans. «Comme c'est le cas aujourd'hui et comme le font nos concurrents», indique une porte-parole du groupe. Pour Roland Näf, en revanche, «ce jugement prouve que l'article 135 du Code pénal ne suffit pas!» a-t-il réagi à la sortie du Tribunal.

L'élu, habitant Muri, ne compte pas stopper son combat contre les *killergames*, responsables à ses yeux de la délinquance juvénile. Sa prochaine étape? Réclamer l'interdiction des jeux vidéo dans lesquels «l'accomplissement d'actes cruels permet de gagner des points». Pour ce faire, le Bernois a déposé une motion au parlement de son canton. Ce texte, accepté par 119 voix contre

24, invite l'exécutif bernois à déposer une initiative cantonale, demandant à la Confédération d'intervenir. Et si certains doutent qu'une interdiction empêche les téléchargements, Roland Näf répond: «Ce problème se pose pour la pornographie. Une interdiction réduit déjà les risques.»

### Qui est responsable?

Le débat sur l'interdiction des jeux vidéo n'est donc pas près de s'arrêter. Mais l'interdiction est-elle le meilleur moyen? «Par nature, je ne suis pas partisan de la censure», répond Philip Jaffé, président de la Société suisse de psychologie légale. «Pourtant, il nous faudra bien trouver un moyen de protéger les jeunes et la société de certains jeux à la limite de l'acceptabilité», estime le spécialiste. Qui se dit «convaincu par les recherches, mettant en évidence l'influence catastrophique de quelques jeux sur certains jeunes».

De son côté, l'avocat Christian Lüscher estime que cette vigilance doit incomber aux parents. «L'Etat ne peut pas se mêler de tout. Il faut arrêter de passer le message que les parents ne sont plus responsables de rien», plaide le libéral genevois. ■



**TOLÉRABLE** Pour la justice bernoise, le jeu vidéo incriminé, mettant en scène un inspecteur à la gâchette facile, ne tombe pas sous le coup de l'article 135 du Code pénal, qui interdit les enregistrements sonores ou visuels illustrant avec insistance des actes de cruauté.

## PUBLICITÉ

Nous sommes là pour vous  
au nouveau Swisscom Shop  
de Lausanne.

Pour vous: **notre promotion pour l'inauguration** du nouveau **Swisscom Shop Lausanne Métropol**, 15 rue des Terreaux, 1003 Lausanne



Sony Ericsson W580i

1.-\*

- Bluewin TV mobile
- Napster Mobile
- Appareil photo 2 mégapixels

**Et en cadeau d'inauguration:**

Kit mains libres stéréo HPM-83 gratuit.



  
swisscom

\*A la souscription d'un abonnement Swisscom NATEL® swiss liberty, CHF 25.-/mois. Durée minimale du contrat: 24 mois. Carte SIM CHF 40.- non comprise. Prix sans abonnement CHF 399.-. Jusqu'à épuisement du stock.